

400 patients sont équipés d'une ventilation non invasive en Valais



MALADIES PULMONAIRES La ventilation mécanique à domicile (VNI) permet à de nombreux patients d'éviter une ou plusieurs hospitalisations.

Un bol d'air pour rester chez soi

LYSIANE FELLAY

Tout le monde ne connaît pas la ventilation mécanique à domicile, appelée également ventilation non invasive, VNI. Pourtant, cette petite machine peut apporter un sacré bol d'air à de nombreux patients valaisans. Ce petit bijou de technologie leur offre la chance de pouvoir rester à domicile et évite, bien souvent, une hospitalisation qui a un coût. Avec les années, l'appareil s'est allégé. Sa taille a diminué permettant désormais de l'utiliser à domicile.

Comment ça marche?

Très concrètement, il s'agit d'un petit appareil relié à un masque qui insuffle de l'air dans les voies aériennes. «Il est comparable à une petite pompe mécanique qui aide par moments partiellement ou complètement au travail respiratoire», note Michel Hendrickx, physiothérapeute à l'Hôpital du Valais et à la Ligue pulmonaire valaisanne pour le suivi à domicile. «La VNI est utilisée pour les personnes qui ont du mal à évacuer le gaz carbonique de leurs poumons», explique le Dr Grégoire Gex, médecin adjoint au Service de pneumologie de l'Hôpital du Valais. C'est le cas pour certains patients atteints de formes sévères de bronchopneumopathie chronique obstructive,

La ventilation non invasive



Aide à avoir une meilleure qualité de vie

Diminue le nombre d'hospitalisations

Permet de respirer plus profondément en dormant

Réduit le risque de décès pour les patients concernés

ou BPCO (voir encadré). Cela peut aussi être le cas dans l'obésité importante, les maladies neuromusculaires (faiblesse importante des muscles d'origine neurologique), ou les difformités importantes de la paroi thoracique. «La VNI peut aussi être indiquée chez les personnes obèses qui ont une trop grande quantité de gaz carbonique dans les poumons. Lorsque son indice de masse corporelle est au-dessus de 35, il peut être utile de consulter son médecin pour planifier une gazométrie. Cette mesure du gaz carbonique dans le sang permet de détecter un taux trop élevé. Si c'est le cas, l'utilisation d'une VNI pourrait améliorer sa qualité de vie et prévenir des hospitalisations», continue le Dr Gex. «C'est principalement durant la nuit que la personne porte le masque relié à la VNI, pour l'aider à respirer plus profondément. En effet, c'est quand on dort que les échanges gazeux se font moins bien», explique Michel Hendrickx. Pour certains patients

souffrant d'apnées du sommeil, l'appareil respiratoire standard, appelé CPAP, ne suffit pas et la VNI devra prendre le relais. «Il s'agit d'une minorité de patients, environ 5% des apnées du sommeil. Dans certains cas, le cerveau oublie périodiquement de respirer pendant 10-20 secondes, ce qu'on appelle des apnées centrales. La VNI va détecter chaque oubli et va pousser de l'air dans les poumons, ce que le CPAP n'est pas capable de faire», explique le Dr Gex.

Amélioration de la qualité de vie

Côté résultat, c'est très positif! «Certains patients arrivent en détresse respiratoire à l'hôpital et cet appareil permet de leur sauver la vie», explique le Dr Gex. «Pour les patients qui ont des critères précis pour garder une VNI à domicile, cette ventilation évite souvent des hospitalisations régulières. En général, la qualité de vie des utilisateurs s'améliore aussi. Même s'ils ne portent le masque que la nuit, ils res-

pirent souvent mieux la journée, et sont moins vite essouffés qu'auparavant. Autre élément important, le taux de mortalité diminue nettement, comme l'a démontré une étude allemande au sujet de l'efficacité de la VNI à domicile pour les patients atteints de BPCO. La VNI fonctionne donc très bien pour ces malades», souligne le Dr Gex. Actuellement, en Valais, environ 400 personnes sont équipées d'un tel dispositif dont 160 avec un suivi à domicile.

Le Valais, pionnier

En Valais, la majorité des VNI sont posées à l'hôpital de Sion ou au Centre valaisan de pneumologie à Crans-Montana. La Ligue pulmonaire valaisanne assure le suivi des patients à domicile et gère les appareils. Des contrôles réguliers sont organisés. Ils permettent d'affiner les réglages pour améliorer l'efficacité et le confort du patient. Sachez encore que le Valais a été un des précurseurs en Suisse dans l'utilisation de la VNI. «Nous avons été parmi les premiers à mettre en route ces appareils avec un suivi à domicile pour traiter les malades», note Michel Hendrickx. «Nous sommes à la pointe dans ce domaine», ajoute Grégoire Gex. D'ailleurs, ce pneumologue est régulièrement appelé dans d'autres cantons pour donner des cours à ce sujet.

Reste un petit bémol, le prix... La location de l'appareil et le suivi à l'année coûtent 6000 francs pris en charge par les caisses maladie. A neuf, l'appareil coûte environ 11 000 francs. Chez nos voisins français le prix est beaucoup plus bas. «Le coût paraît élevé en comparaison internationale. Toutefois, les prestations et le suivi sont nettement meilleurs en Suisse», souligne le Dr Grégoire Gex, qui est très actif à Berne sur ce dossier. Monsieur Prix étudie actuellement la question et souhaite faire diminuer le coût de la VNI. Affaire à suivre...

«La ventilation non-invasive permet de sauver des vies.»



DR GRÉGOIRE GEX
MÉDECIN ADJOINT
AU SERVICE DE
PNEUMOLOGIE DE
L'HÔPITAL DU VALAIS

BPCO ET INSUFFISANCE RESPIRATOIRE: LA VENTILATION ÉVITE L'HOSPITALISATION

Certains patients atteints de BPCO – bronchopneumopathie chronique obstructive – ont besoin d'une ventilation mécanique à domicile. Ce sont plus précisément certains malades qui n'arrivent plus à respirer suffisamment pour éliminer efficacement le gaz carbonique. En utilisant toutes les nuits la ventilation, ils

normalisent ce gaz et évitent souvent de décompenser. Cela permet de prévenir de nombreuses hospitalisations. Pour mémoire, en Suisse, 400 000 personnes souffrent de BPCO. La maladie peut longtemps passer inaperçue car les personnes touchées ne portent que peu d'attention aux premiers symptômes. Ce

sont notamment des expectorations, de la toux et un essoufflement inhabituel à l'effort. Ces symptômes sont dus à une inflammation chronique des voies respiratoires qui rétrécit le diamètre des bronches et produit davantage de mucus. Ceci peut donner l'impression de respirer à travers une paille. ◉



Vendredi 2 juin, l'émission «L'antidote – Calcul rénal» sera diffusée sur Canal 9 à 18 h 30, 19 h 30, 20 h 30, etc., puis le week-end à 8 h 30, 14 h 30 et 20 h 30.

POUR ALLER + LOIN



Vous souhaitez avoir plus d'infos?

Des infos sur la ventilation mécanique à domicile (VNI) sur le site de la ligue pulmonaire sous prestations / thérapies respiratoires www.liguepulmonaire.ch

JOURNÉE E-HEALTH

Mieux comprendre la médecine de demain

La médecine du futur ne pourra plus se passer de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée. Elles pourront aider à simuler des opérations chirurgicales, participer à la formation du corps médical. Elles pourront servir également à traiter des phobies, des addictions, la douleur ou encore la dépression. Ces technologies se développent rapidement. «Mieux comprendre la médecine de demain», c'est le thème choisi pour la journée e-Health qui aura lieu les 8 et 9 juin au Technoark de Sierre. Des spécialistes de renom viendront

donner des conférences. Il y aura notamment des représentants de Microsoft, du Cedars-Sinai Hospital des USA ou encore MindMaze. Cette année, la manifestation se déroulera sur deux journées au lieu d'une seule comme les années précédentes. La manifestation se base sur la découverte et le partage de cas concrets. Elle souhaite offrir aux participants un panorama complet des défis à relever dans le domaine. ◉

Plus d'infos: www.theark.ch/e-health

PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉES

Deux nouveaux groupes de parole

Chaque année, près de 20 000 personnes sont victimes d'une lésion cérébrale. Bien souvent, elles conservent un handicap permanent. Des situations qui ne sont pas évidentes pour la personne concernée et ses proches. L'association Fragile Suisse organise désormais des groupes de parole.

Un groupe sera destiné aux personnes cérébro-lésées et un autre s'adresse aux proches. Les rencontres ont lieu une fois par mois dans les locaux de Cerebral Valais. Elles permettent d'échanger, de partager les difficultés.

Plus d'infos: www.fragile.ch